



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2700
1er mai 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Déconfinement, reprise de l'école et de la production...

Aux travailleurs d'imposer leur contrôle !



**Premier mai : la lutte des travailleurs
est internationale** 

La société en crise

- Déconfinement : entre impératifs sanitaires et exigences patronales 3
- Aide alimentaire : un montant dérisoire 3
- Medef : profiter sans entraves 3
- Rentrée scolaire : sans masques, sans gel et sans locaux 4
- Loyers : il faudra les payer ! 4
- Les fêtes de Lutte ouvrière 4
- Renault, Air France KLM : l'État au secours des actionnaires 5
- Respirateurs : un consortium de menteurs 5
- Aides aux entreprises : versées sans condition 5
- Carrefour, Auchan et les autres : contrôler leurs prix ! 6
- Chômage : catastrophe annoncée 6
- Maladies professionnelles : le patronat ne paiera pas pour le Covid-19 6
- Pandémie : les charlatans à l'œuvre 7
- Foyer de migrants Romain-Rolland - Saint-Denis : une situation indigne 7
- Police : chronique du racisme ordinaire 7
- Le programme du CNR : tromperies d'hier et d'aujourd'hui 16

Dans le monde

- Algérie : la pandémie aggrave la crise sociale 8
- États-Unis : le Covid-19, menace mortelle dans les prisons américaines 8
- Afrique : l'impérialisme amplifie les méfaits du virus 9
- Maroc : gestion de la crise et propagande gouvernementale 9
- Erratum : morts au Mexique 9
- Burkina Faso : l'armée assassine 10
- Italie : 25 avril 1945 - 25 avril 2020, hypocrisie et falsification historique 10
- Premier mai : prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! 11
- Crise sanitaire : à propos de l'OMS 11
- Arabie saoudite : même sans le fouet, une dictature réactionnaire 16

Dans les entreprises

- Saisonniers agricoles 12
- BNP et Société générale 12
- Hypermarché Cora Les Ayvelles 12
- Nos lecteurs écrivent : Lidl 12
- Hôpitaux de Paris (AP-HP) 13
- Hôpital du Vinatier - Bron 13
- La Poste-Centre de tri Charleville-Mézières 13
- Airbus Helicopters Marignane 14
- Air France 14
- ADP - Roissy 15
- Hutchinson - Montargis 15

Le contrôle ouvrier, une nécessité vitale!

Le déconfinement est censé commencer dans moins de deux semaines avec la réouverture des écoles, et le gouvernement est toujours incapable de fournir la population en masques. Il est incapable de dépister massivement et plus incapable encore d'isoler les porteurs du virus.

Avec la mise sur pied d'un consortium entre Air Liquide, PSA, Valeo et Schneider, on croyait réglé le problème des respirateurs. Eh bien non ! 8500 respirateurs sur les 10000 produits sont des modèles simplifiés destinés au transport, insuffisants pour les services de réanimation mais parfaits pour le coup de publicité!

L'État et la bourgeoisie vont de fiasco en fiasco, d'incurie en incurie. Si, en quatre mois, l'État et les industriels du pays n'ont toujours pas déployé les moyens humains et techniques pour fabriquer le matériel de protection nécessaire, c'est qu'ils ne l'ont pas voulu.

La conscience collective? Le civisme? L'esprit de sacrifice? Ces valeurs ont du sens pour les travailleurs dont on voit le dévouement et la capacité d'initiative. Mais la grande bourgeoisie n'en a que faire. Il n'y a qu'à voir comment les banquiers et les assureurs se font prier pour aider les salariés, chômeurs et petits artisans à passer le cap, alors même qu'ils ont, eux, la garantie de l'État qu'ils n'y perdront rien!

Le monde peut s'écrouler autour des capitalistes, requins ils sont, requins ils restent. Ils se moquent de sauver des vies. En pleine pandémie, la seule chose qui les inquiète, ce sont leurs profits, leurs parts de marché, leurs cours boursiers. Et même si rien n'est prêt pour le déconfinement, ils battent tous le rappel au travail.

Jour après jour, de nouvelles cohortes de salariés rejoignent ainsi tous ceux qui n'ont jamais arrêté de travailler, partagés souvent entre la crainte du coronavirus et celle de perdre leur emploi. Nous n'avons à subir ni l'une ni l'autre.

Les entreprises veulent rassurer en mettant en place des mesures sanitaires exceptionnelles: marquage au sol, prise de température, aménagement des postes... La théorie est belle, la réalité beaucoup moins parce que les exigences de rentabilité finissent toujours par s'imposer. La logique même de son système empêche le grand patronat de garantir la sécurité sur le chantier, à l'usine ou dans les bureaux.

Il n'est pas question de faire confiance aux mercenaires de la bourgeoisie pour protéger notre santé et notre vie d'exploités. Il faut surveiller et vérifier la réalité des mesures prises. Il faut contrôler leur efficacité et imposer tout ce qui sera nécessaire.

Aucune commission d'hygiène et de sécurité ne remplacera l'action des salariés eux-mêmes. Ils connaissent mieux que quiconque leur poste de travail, ils sont les mieux placés pour les sécuriser.

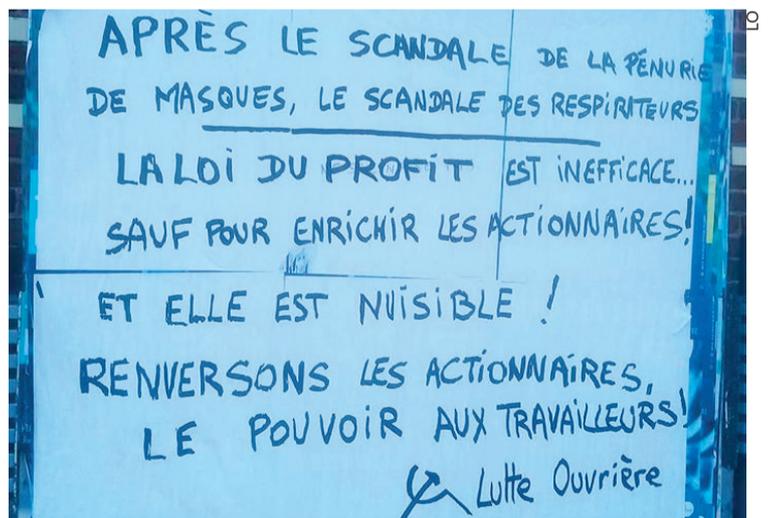
Les directions ont vite fait de fermer les vestiaires, condamner les machines à café ou fermer la cafétéria. Mais rallonger les pauses parce que les masques et visières rendent le travail encore plus pénible, diminuer la durée de travail ou ralentir les cadences ne se fera que sous la pression des travailleurs. Seules notre organisation collective et notre capacité de prendre nos affaires en main nous protégeront.

Et il ne s'agit pas seulement de nos conditions de travail. Le grand patronat a commencé par renvoyer les intérimaires et les CDD et nous voler des jours de RTT et de congés payés. Dans certaines entreprises, il a déjà le cynisme de rallonger la durée de travail et baisser les salaires. Et dans d'autres, il ne s'en cache pas, il planifie des licenciements massifs.

Pour préparer les esprits, certains annoncent un « tsunami de licenciements » comme un fait inévitable. Mais le grand patronat vient de distribuer des milliards de dividendes aux actionnaires. Faut-il aussi considérer cela comme une fatalité?

Non, il n'y a pas de fatalité à ce que les travailleurs perdent leur salaire, leur emploi, voire leur vie dans cette crise! Ils ont à se protéger tout à la fois du coronavirus et de la domination patronale. Cette lutte dépend de leur capacité à s'organiser pour imposer le contrôle ouvrier sur les décisions patronales. C'est vrai à l'échelle des entreprises et ça l'est aussi à l'échelle de la société.

L'irresponsabilité et la faillite de la bourgeoisie et de son organisation sociale nous sautent aux yeux parce qu'il en va de notre santé et de notre vie. Mais, en temps normal, dans un pays riche comme la France, des millions de vies sont broyées par des accidents du travail, par le chômage et la pauvreté. Dans les pays pauvres, c'est par la malnutrition, des maladies que l'on sait parfaitement soigner et les guerres. Alors, il faut que cette nouvelle crise renforce la conscience d'avoir à renverser la classe capitaliste et son système.



À nos lecteurs et correspondants

En raison des jours fériés, la parution de notre journal sera avancée de 24 heures pour le numéro de Lutte ouvrière daté du vendredi 8 mai.

Merci à nos correspondants d'en tenir compte pour l'envoi de leurs articles.

Dans cette période de confinement, Lutte ouvrière fait tout pour continuer à informer en défendant un point de vue communiste révolutionnaire, même s'il est souvent difficile de la faire parvenir à nos abonnés, aux vendeurs de presse et à tous nos amis.

Lutte ouvrière est en tout cas disponible sur le site internet www.lutte-ouvriere.org à l'onglet journal.

Déconfinement: entre impératifs sanitaires et exigences patronales

Lundi 27 avril, à la veille de l'intervention d'Édouard Philippe, on ne savait pas quelles seraient les modalités dictées par le gouvernement pour son plan de déconfinement, plusieurs fois annoncé et reporté.

Entre les impératifs sanitaires recommandés par le Conseil scientifique dont le gouvernement dit s'inspirer et les exigences du grand patronat pour que la machine à faire du profit redémarre, le gouvernement est sous des pressions contradictoires. Mais il n'est guère besoin d'être devin pour savoir de quel côté il penchera.

Que ce soit au 11 mai ou à une autre date, au moment du déconfinement, le virus n'aura pas disparu. Il infectera encore des dizaines de milliers de personnes. À ce moment-là, elles présenteront – ou pas – des symptômes, mais elles seront à coup sûr susceptibles de transmettre le virus qui continuera à circuler et à provoquer de nouvelles

infections.

C'est à cette situation que répondent les scientifiques en préconisant « une sortie progressive et contrôlée » du confinement et en proposant un certain nombre de règles.

Bien sûr, les gestes barrières, la distanciation physique resteront de mise, comme pendant le confinement. Pour limiter la propagation, il faudra des stocks de masques de toute sorte. Dès que quelqu'un présentera des signes de la maladie, il faudra pouvoir confirmer avec un test de diagnostic s'il est ou non atteint. Si le diagnostic est positif, il faudra avoir les moyens de le mettre en quarantaine afin qu'il ne soit pas à l'origine d'un nouveau foyer de développement de

l'épidémie.

Mais, comme pendant le confinement, l'adoption de ces mesures se heurte aux déficiences de l'État et au manque de matériel.

Et surtout, la pression du patronat pour remettre les travailleurs à la production est inconciliable avec ces mesures pourtant quasi « de bon sens ». C'est au point que même le Conseil scientifique, ce conseil officiel mis en place par le gouvernement lui-même, prend ses distances.

Concernant la rentrée scolaire, en raison du risque élevé de transmission dans les établissements et des difficultés pour mettre en place les gestes barrières, le Conseil propose de « maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre. » Mais le gouvernement, lui, a promis au patronat une réouverture des écoles dès le 11 mai... pour libérer les travailleurs de la garde des enfants.

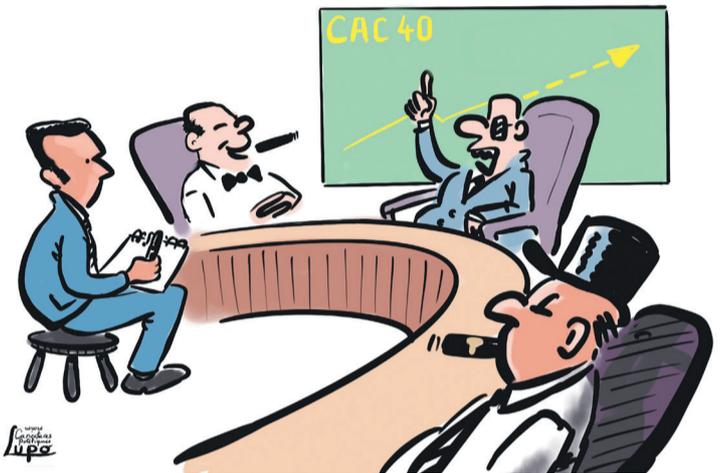
Les mêmes positions inconciliables se manifestent concernant les transports collectifs. Quand le Conseil scientifique parle du maintien d'une distanciation physique d'au moins un mètre entre les usagers et de port du masque, les directions des transports publics avancent les coûts, les nécessités économiques et l'impossibilité de mettre en

place de telles mesures dans les structures existantes.

Alors que les connaissances progressent, que les scientifiques savent et disent par quels moyens techniques, physiques et sociaux la propagation du virus pourrait être contenue, l'issue de la crise reste en fait soumise aux impératifs financiers.

Sophie Gargan

Déconfinement : Macron a consulté le Conseil supérieur de la médecine



Medef: profiter sans entraves

Le 3 avril le Medef a écrit à la ministre de la Transition écologique pour demander un moratoire sur toutes les nouvelles normes pouvant s'appliquer aux entreprises.

L'organisation patronale voudrait que l'État suspende les nouvelles réglementations pollueur-payeur, les normes de pollution des moteurs thermiques, la limitation des emballages plastiques, l'interdiction de détruire les invendus dans les grandes surfaces, etc. Les entreprises, dit le Medef, ne pourraient pas supporter ces contraintes dans le cadre de la crise induite par l'épidémie.

Si on comprend bien, les mêmes firmes qui basent leur publicité sur la mode écologique actuelle, la défense de la nature, les circuits courts, affirment ne pas pouvoir fonctionner sans polluer. Le Medef prétend bien sûr agir par souci de faire repartir l'économie. C'est également ce qu'il dit lorsqu'il demande, auprès d'un autre ministère, le droit de voler des congés, d'allonger la semaine de travail, de laisser les patrons juges des mesures sanitaires à l'intérieur de leurs entreprises. Et c'est toujours ce qu'il prétend lorsqu'il explique, à un autre ministre encore, combien il serait nécessaire de baisser les impôts sur les

entreprises et les cotisations sociales patronales.

Qu'il vente ou qu'il neige, lors d'une épidémie ou pour fêter l'an nouveau, les représentants du patronat militent en permanence pour ôter le plus petit obstacle à la liberté d'exploiter les travailleurs et de faire le profit maximum, quoiqu'il en coûte à la société. L'État accède alors à leurs demandes, même quand il dit ne pas le faire, comme cela sera probablement le cas pour ce moratoire sur les activités polluantes. La lettre du Medef n'était d'ailleurs pas destinée à la publication en ces temps où toute la classe politique et médiatique voudrait se repeindre en vert.

La pire pollution n'est pas celle des moteurs thermiques ou des montagnes de déchets plastiques contre lesquels les États mettent des dizaines d'années à avancer des mesures ridiculement inopérantes. La pollution la plus nocive est cette propagande incessante présentant l'intérêt du capital comme l'intérêt général.

Paul Galois

Aide alimentaire: un montant dérisoire

Aux 5,5 millions de personnes qui bénéficient régulièrement ou ponctuellement de l'aide alimentaire se sont ajoutés tous ceux qui ont perdu leur emploi, travailleurs précaires ou saisonniers, ou salariés en chômage partiel qui subissent des pertes de salaires.

L'arrêt des cantines scolaires et l'augmentation des prix alimentaires ont encore aggravé les choses. À Paris, place de la République, 600 personnes viennent chaque soir chercher un panier-repas, contre 200 habituellement. À Nantes, la distribution hebdomadaire est passée de six à onze tonnes

de nourriture, selon la Fédération française des banques alimentaires.

Face à cette situation catastrophique, le gouvernement vient d'annoncer un budget de 39 millions d'euros pour aider les associations et les collectivités locales qui distribuent de l'aide alimentaire, en plus

des aides déjà annoncées qui seront versées aux familles bénéficiaires du RSA, de l'ASS, ou des allocations familiales.

Ces aides sont une aumône comparées aux dizaines de milliards prévus pour aider le grand patronat. Elles permettront à peine à certains de survivre.

Le préfet de Seine-Saint-Denis redouterait, paraît-il, des émeutes de la faim. Preuve que les dirigeants de ce système savent qu'il est insupportable.

Hélène Comte



Attente devant les Restos du coeur aux Lilas (Seine-Saint-Denis).

Rentrée scolaire: sans masques, sans gel et sans locaux

Auditionné le 21 avril par une commission de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a donné des précisions sur la façon dont le gouvernement entendait mettre en œuvre la rentrée scolaire annoncée par Macron pour le 11 mai.

La reprise des cours serait étalée dans le temps et en fonction du niveau. Ainsi seules les écoles ouvriraient à partir du 11 mai. Dans un deuxième temps, une partie des classes du secondaire reprendrait les cours à compter du 18 mai. Et c'est seulement le 25 mai que la rentrée scolaire concernerait tous les élèves. Et encore, le ministre a bien précisé que les parents qui le souhaiteraient seraient autorisés à ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Une liberté fort opportune car le ministère est bien incapable de garantir le respect des règles sanitaires définies par Blanquer.

En effet, le ministre a eu beau assurer que « les conditions sanitaires passeraient avant tout », on ne voit pas comment l'Éducation

nationale pourrait assurer des cours à tous les élèves avec des effectifs limités à 15 par classe quand, avant l'épidémie, l'effectif était souvent le double. Blanquer s'est engagé à fournir du gel et à faire respecter les gestes barrières, assurant fermement: « *Quand ces conditions ne sont pas réunies, l'école n'ouvrira pas* ». Mais que fait-il pour les réunir? A-t-il annoncé des embauches massives, la construction de locaux et la production de gel et de masques?

Au contraire, l'État se contente de se défausser sur les collectivités territoriales, et en particulier sur les mairies, pour assurer cette rentrée. Elles doivent trouver les masques, le gel hydroalcoolique, le savon et surtout l'espace où

mettre les enfants! Il en va de même pour les lycées et collèges. Tous les intendants sont à la recherche du précieux matériel. Et ce qui manque le plus, ce sont bien sûr les masques.

Pour l'organisation des cours, les rectorats ont la même politique que le ministre. L'inspecteur académique appelle les directeurs d'école pour leur demander comment ils envisagent la rentrée. Ces derniers, qui gèrent déjà au quotidien les cours à distance et l'accueil des enfants de soignants, se voient confier cette lourde responsabilité dont ils ne veulent pas pour la plupart.

Il en va de même dans les collèges et lycées. Le rectorat n'a pour l'instant donné aucune consigne aux principaux et aux proviseurs pour organiser la rentrée en petits groupes. Ces derniers devront organiser les emplois du temps, alors que les salles sont parfois trop petites pour accueillir 15 élèves restant à un mètre

de distance. Pour diminuer les effectifs des classes, Blanquer a proposé d'organiser des séances de sport pour une partie des élèves pendant que les autres auraient cours en salle. Mais il n'a rien dit sur la façon d'éviter le contact en faisant du foot, du hand ou du basket... Rien n'est adapté pour cela, et surtout pas les vestiaires. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que des maires ou des proviseurs, comme celui du lycée Delacroix à Drancy, refusent de faire rentrer les élèves.

Comme les hôpitaux, l'Éducation nationale souffre des conséquences des politiques d'austérité menées depuis des années,

de la réduction systématique des moyens humains et matériels consacrés à l'instruction et à la formation des jeunes générations. Et tous les discours de Blanquer montrent que le gouvernement ne veut nullement rompre avec cette politique, malgré ses effets désastreux rendus particulièrement aigus dans ce contexte de crise sanitaire.

Aline Urbain



Loyers: il faudra les payer!

Pour de très nombreuses familles populaires qui ont vu leurs revenus diminuer brutalement avec le confinement et l'explosion du chômage, partiel ou total, payer son loyer est devenu tout simplement impossible.

Le maire de droite de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, a annoncé vouloir annuler le loyer d'avril pour 4 000 locataires de l'office HLM, sans qu'on sache pour le moment si cela sera suivi d'effet. Au-delà de cette initiative médiatisée d'un maire non dénué d'arrière-pensées électorales, plusieurs associations, dont le Droit au Logement (DAL),

demandent un moratoire sur les loyers des particuliers et appellent les locataires à ne pas les payer.

Plusieurs offices HLM et bailleurs sociaux ont déjà annoncé le report des échéances ou l'étalement des paiements. En Seine-Saint-Denis, le bailleur Plaine Commune Habitat estime avoir encaissé 15% de loyers de moins qu'à la

même période l'an dernier.

Pour ce qui est du logement locatif privé, un tiers est détenu par des petits propriétaires, ne possédant pour beaucoup qu'un seul bien en location. La plus grande partie de ce marché est entre les mains des groupes immobiliers qui n'entendent pas faire le moindre cadeau à leurs locataires. Le directeur du réseau Era immobilier France, un groupe international revendiquant 29 000 agences immobilières dans le monde, a déclaré: « *Il ne faut pas ouvrir la boîte de*



À Rouen.

Pandore car tout le monde n'est pas en difficulté.»

De son côté, le gouvernement s'est déclaré hostile à toute idée de moratoire ou d'annulation. « *Il faut payer son loyer* » a même tenu à rappeler le ministre du Logement. Alors qu'il offre des centaines de milliards d'euros au grand patronat, et qu'il a autorisé la suspension des loyers pour les PME, le gouvernement s'est contenté de prolonger la trêve hivernale jusqu'au 31 mai pour les locataires en difficulté. Pour les familles touchant le RSA, il a annoncé une aide exceptionnelle de 150 euros, plus 100 euros par enfant, ainsi que 100 euros pour les ménages bénéficiaires de l'aide au logement, dont l'augmentation n'est par ailleurs même pas envisagée. Cette somme

est loin d'être suffisante, et ne sera versée qu'après le déconfinement. Les familles bénéficiaires devront donc se débrouiller jusque-là. Et elles ne représentent qu'une petite partie des centaines de milliers de personnes bientôt incapables de payer leur loyer et qui risqueront l'expulsion de leur logement une fois la trêve hivernale passée.

Celles-ci sont appelées à se tourner vers leur département et son Fonds de solidarité pour le logement, ou encore à prendre des conseils auprès d'une plateforme internet, voire à négocier avec leur propriétaire. Bref, à elles de se débrouiller face à la catastrophe pendant que l'État est occupé à sauver les profits d'une minorité de capitalistes.

Jacques Le Gall

Les fêtes de Lutte ouvrière

Comme chaque année, la Fête annuelle de Lutte ouvrière devait se tenir le week-end de la Pentecôte, soit cette année les 30, 31 mai et 1^{er} juin.

Dans la situation créée par la pandémie et par les décisions du gouvernement, elle ne pourra pas avoir lieu comme prévu. Ce sera aussi le cas de fêtes régionales prévues par nos camarades à cette même période.

Lutte ouvrière fera évidemment en sorte

d'organiser dès que possible, en région parisienne et ailleurs, des initiatives au cours desquelles nos militants, sympathisants, amis et proches, pourront participer à ces moments d'échanges, de discussions et de fraternité que sont nos fêtes, plus que jamais nécessaires.



Renault, Air France KLM : l'État au secours des actionnaires

Vendredi 24 avril, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé un plan d'aides à hauteur de 5 milliards d'euros pour Renault et de 7 milliards d'euros pour Air France KLM, auxquels s'ajoutent 4 milliards d'euros promis à la compagnie aérienne par le gouvernement hollandais.

L'État arrose ces entreprises sous prétexte de « sauver les 350 000 emplois qui vont avec », comme l'a déclaré Le Maire à propos du plan d'aides à Air France, sans oublier le couplet patriotique d'usage, « pour sauver notre compagnie nationale ». Le ministre a servi le même discours à propos de Renault : « C'est notre industrie automobile, c'est un fleuron qui appartient à notre culture [...] C'est un million d'emplois sur tout notre territoire qui sont liés à la filière automobile. »

Ces milliards pour des groupes industriels privés sont distribués sans aucune contrepartie exigée et sans aucun contrôle. Pour sauver l'emploi ? Le même conte avait été servi aux travailleurs du groupe Renault lors de la crise financière de 2008. Sous la présidence de Sarkozy, le gouvernement avait injecté 6 milliards d'euros partagés entre Renault et PSA, mais dans les années qui avaient suivi, le secteur de l'automobile avait supprimé des dizaines de milliers

d'emplois. En février dernier, avant le choc économique ouvert par l'épidémie de Covid-19, la direction de Renault a brandi la menace d'une nouvelle saignée dans les emplois et même de la fermeture d'un site, sous prétexte de la baisse des résultats du groupe en 2019. Les milliards promis par Le Maire viennent à point nommé pour Renault et ses actionnaires mais ne seront d'aucun secours pour les salariés, embauchés ou intérimaires.

« Prends l'oseille et tire-toi » est la devise des « fleurons de l'industrie nationale » arrosés d'argent public. Le patron d'Air France, Ben Smith, ne prend même pas la peine de mentir sur la sauvegarde des emplois et des salaires, préparant des



attaques contre le personnel de la compagnie au moment où Le Maire parle de sauver la patrie.

Comme à chaque période de crise économique, l'État vient au secours des actionnaires avec l'argent public au nom de l'intérêt général de façon encore plus assumée que d'habitude ; cela n'a rien d'original et n'a jamais protégé aucun travailleur du licenciement ou des baisses de salaires.

Bien sûr, ces aides déboursées sans compter devront être prises en charge par la collectivité, selon la règle : les profits sont privés et les pertes publiques.

Pour garantir l'emploi, les salaires, pour relancer l'activité économique, ce sont les actionnaires qui devraient être sacrifiés, ceux de Renault entre autres, qui ont engrangé 17 milliards d'euros depuis 2013.

Boris Savin

Respirateurs : un consortium de menteurs

Le 31 mars, Macron annonçait en grande pompe qu'un consortium de quatre entreprises, Air Liquide, Schneider Electric, Valeo et PSA, se lançait dans la production rapide, d'ici mi-mai, de 10 000 respirateurs médicaux, « des respirateurs lourds comme des respirateurs plus légers. Les respirateurs lourds qui sont particulièrement attendus feront l'objet des premières livraisons [...] environ 250 dans les huit prochains jours. Puis ce consortium montera en volume et en production pour pouvoir fournir 10 000 respirateurs français ».

Enfin, le 23 avril, une enquête de Radio France révélait que seuls 1 600 respirateurs lourds, ceux dont on a besoin pour la réanimation des malades du Covid-19, avaient été produits depuis le 6 avril. Les 8 500 autres respirateurs étaient destinés au « transport simple » des patients. Il s'agit même d'un modèle ancien et moyennement utilisé. Un médecin réanimateur au CHU de Nantes précise : « Au mieux, on peut s'en servir pour transporter un patient une demi-heure pour un scanner, mais c'est le maximum qu'on puisse demander à ces appareils. »

Pourtant, l'annonce de Macron et les informations

transmises par les différentes entreprises de ce consortium laissent entendre que cette fabrication répondrait à la pénurie de respirateurs pour les lits de réanimation des malades du Covid-19, dans les hôpitaux.

Ces quatre trusts industriels ont même insisté sur le fait qu'ils allaient produire à prix coûtant !

En réalité, la décision a été prise par le gouvernement et le consortium, et ne relève pas des besoins réels du monde médical face à l'épidémie. Le choix de fabriquer ces respirateurs légers et pas les autres, outre la complexité des installations nécessaires,



Production de respirateurs chez Air liquide à Antony.

a certainement été motivé par les différences de coûts de production : 3 000 euros dans un cas, plus de 15 000 dans l'autre. Les industriels ont décidé en fonction de ce qui leur coûtait le moins cher et leur rapportait le

plus, en termes de publicité et d'effet d'annonce. Se présenter en généreux producteurs de respirateurs leur donnait un moyen de pression pour imposer la réouverture de leurs usines, au moment de leur choix.

Et le gouvernement s'en est fait le complice, un choix qui s'avérera peut-être criminel si dans quelques semaines, face à la deuxième vague, les respirateurs non produits font défaut.

Thomas Baumer

Aides aux entreprises : versées sans condition

Le 23 avril, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé sur France Inter que les entreprises ayant leur siège ou une filiale dans un paradis fiscal ne bénéficieraient pas d'aide de l'État.

Le cabinet du ministre a fait savoir qu'il se baserait sur une liste des paradis fiscaux ne comprenant que treize pays, dont aucun

n'appartient à l'Union européenne. Ainsi ni Malte, ni le Luxembourg, régulièrement dénoncés pour leurs pratiques favorisant

l'évasion fiscale, n'y figurent. 80 % de l'évasion fiscale en France est opérée via des pays de l'Union Européenne, comme les Pays-Bas, résidence fiscale notamment du groupe Renault-Nissan. En 2016, l'ONG Oxfam avait ainsi recensé 1 454 filiales d'entreprises du CAC 40 déclarées dans

des paradis fiscaux. À peine 1 % de celles-ci étaient enregistrées dans les treize pays de la liste gouvernementale. Et encore ne s'agissait-il que des filiales déclarées !

Enfin, pour toucher une aide de l'État, toute entreprise de plus de 5 000 salariés avec un chiffre d'affaires supérieur à

1,5 milliard d'euros aurait à signer une déclaration sur l'honneur attestant qu'aucune de ses filiales n'exerce une activité économique dans un paradis fiscal... S'agissant d'aides au patronat, pourquoi s'embarasser de complications bureaucratiques ?

J. L.G.

Carrefour, Auchan et les autres : contrôler leurs prix !

Le 20 mars, le PDG d'Auchan Retail doublait celui de Carrefour en annonçant le versement d'une prime de 1 000 euros à tous les salariés du groupe. Le 20 avril, c'est celui de Carrefour qui annonçait la diminution de 25 % de son salaire fixe pendant... deux mois.

Le salaire fixe du PDG de Carrefour s'est élevé à 1,5 million d'euros en 2019, auxquels s'ajoute la part variable de sa rémunération. Dans les deux cas, les PDG, mercenaires grassement rémunérés par les propriétaires, se moquent du monde.

Les 65 000 travailleurs d'Auchan avaient compris que la prime de 1 000 euros leur serait versée. Non seulement ils n'ont rien touché, mais ils apprennent maintenant qu'elle devrait être calculée en prenant en compte le temps de travail hebdomadaire et le type de contrat individuel. Cela signifie que pour beaucoup, en particulier en temps partiel ou en CDD, la prime sera très loin des 1 000 euros annoncés. Et comme il est prévu, en plus, de la décompter sur

la prime d'intéressement, Auchan pratique surtout la soustraction, alors que dans le même temps les actionnaires continuent à additionner les profits.

Le secteur de la grande distribution est en effet un des secteurs dont l'activité est restée quasiment normale, avec même des chiffres d'affaires en hausse : 15 % en moyenne, toutes enseignes et tous formats de magasins confondus.

Non pas que les ventes augmentent parce que les consommateurs achèteraient plus. Tous peuvent constater que les prix augmentent notablement. C'est le cas de ceux des fruits et légumes, mais aussi de tous ceux des produits de base tels que les pâtes, la farine, les œufs, la viande. Et ceux qui organisent la valse des

étiquettes sont les propriétaires d'enseignes.

Tout leur est bon pour augmenter les prix. Ainsi l'association de consommateurs Foodwatch a relevé que des yaourts par lot de huit étaient vendus 8,2 % plus cher que par lot de quatre, ou relevé 29 % de plus sur des pains pour hamburgers entre le format classique (330 g) et le maxi-format (495 g).

Alors, que l'on soit salarié ou client de la grande distribution, il y a de bonnes raisons d'être en colère. Les patrons devraient verser la prime de 1 000 euros à tout le monde, mais cela ne suffit pas. Face à la hausse des prix, c'est la hausse de tous les salaires qu'il faut mettre à l'ordre du jour. Et face aux manipulations incessantes de la grande distribution sur les prix, il faudra imposer le contrôle des comptes des chaînes commerciales par l'ensemble des travailleurs.

Philippe Logier

Chômage : catastrophe annoncée

Les chiffres officiels du chômage au mois de mars sont tombés : 246 100 chômeurs en plus dans la catégorie A des travailleurs n'ayant eu aucune activité dans le mois et recherchant un emploi. Soit une hausse de 7,1 % sur un mois. Toutes catégories confondues et en France entière sauf Mayotte, le chômage a touché 6 417 900 travailleurs au premier trimestre.

C'est la plus forte hausse depuis 25 ans que ces statistiques mensuelles existent. Elle est deux fois plus importante qu'en 2009, au pire moment de la dernière grande crise financière.

Il faudrait compter en plus les travailleurs privés d'emploi mais n'ayant pas pu s'inscrire à Pôle emploi dont l'accès physique est restreint, ou – et ce n'est pas nouveau – qui n'en voient pas l'intérêt car n'ayant

droit à aucune allocation, ou qui sont sans-papiers et hésitent à entamer des démarches administratives. Le ministère du Travail indique qu'en mars les embauches ont été gelées, tandis que les entreprises ont mis fin aux contrats courts, intérim, CDD, périodes d'essai...

Ces chiffres reflètent une partie de la catastrophe qui s'abat sur le monde du travail. Ils ne sont la

conséquence que de deux semaines de décisions patronales, le confinement ayant débuté à la mi-mars. Nul doute que le mois d'avril a vu cette tendance s'approfondir dramatiquement.

Dès que sa machine économique s'est grippée, le patronat en a fait tout de suite retomber le poids sur les travailleurs les plus précaires. Dans le même temps, le gouvernement fait financer les salaires de plus de dix millions de travailleurs par les caisses de chômage partiel, c'est-à-dire par la collectivité, refusant de toucher aux bénéfices réalisés par milliards ces dernières années.

Lucien Déroit



Une affiche collée à La Source (Loiret).

Maladies professionnelles : le patronat ne paiera pas pour le Covid-19

Mardi 23 avril, Olivier Véran, ministre de la Santé a affirmé : « Un soignant n'aura pas à démontrer qu'il a été contaminé sur son lieu de travail : on considèrera qu'il l'a été ». Ainsi, le Covid-19 est reconnu comme maladie professionnelle, de manière automatique, mais seulement pour les soignants atteints, salariés ou travaillant en libéral, à l'hôpital, en Ehpad ou en ville.

Cette reconnaissance automatique des soignants malades du Covid-19 permettra de leur garantir une prise en charge à 100 % des frais médicaux, et en cas d'inaptitude, une meilleure compensation des pertes de salaire. En cas de décès, et il y en a, les ayants droit peuvent dans certains cas bénéficier d'une rente.

Comme c'est devenu la règle dans les annonces gouvernementales, rien n'a été précisé quant au financement. Mais comme il s'agit en grande partie de personnels hospitaliers, il est évident que le budget des hôpitaux sera mis à contribution.

S'ils ne sont pas soignants, les salariés malades du coronavirus ne pourront jamais prouver que leur maladie a été contractée au travail. Outre le véritable parcours du combattant administratif que cela veut dire, comment affirmer avec certitude que le virus a été contracté à tel ou tel

endroit ? Les brancardiers, les employés du ménage des hôpitaux et des Ehpad, les employés des pompes funèbres, les caissières des magasins d'alimentation, les conducteurs dans les transports publics, les livreurs et bien d'autres n'auront que leurs indemnités maladie habituelles.

Ainsi et surtout, les finances des patrons du privé ne seront pas mises à contribution. Car dans le cas des maladies professionnelles reconnues, l'indemnisation des salariés du privé est prise en charge par la branche AT/MP (accidents du travail/maladies professionnelles), elle-même financée en totalité par les cotisations des employeurs.

Pour le Covid-19, le gouvernement exonère d'avance les patrons du privé. Ils n'auront pas à déboursier pour les salariés, même s'ils sont responsables de leur infection.

Bertrand Gordes



Pandémie : les charlatans à l'œuvre

Alors que la pandémie de Covid-19 a fait des centaines de milliers de victimes dans le monde, toutes sortes d'idées et de recettes plus ou moins farfelues circulent sur les moyens de combattre le virus. Comme souvent face à des catastrophes naturelles ou des épidémies, les superstitions en tout genre, parmi lesquelles la religion, proposent leurs remèdes, leurs consolations et leurs explications.

Côté explications, la pandémie est présentée comme le prix à payer par l'humanité pour ses péchés. La catholique réactionnaire Christine Boutin y voit le résultat d'un monde « devenu fou et affirmant même qu'un père pouvait ne pas être un homme », tandis que pour l'évêque de Bayonne, « Dieu utilise les peines qui nous blessent et nous frappent pour que nous en tirions les leçons de purification ».

Côté remèdes, les plus délirants s'improvisent directement guérisseurs, comme l'américain Kenneth Copeland, l'un des dix télé-évangélistes les plus riches du pays. Il invite ses téléspectateurs à toucher l'écran pour recevoir la guérison spirituelle... sans oublier de faire un don. D'autres, comme l'imam de

Brest, tout en recommandant d'écouter les préconisations des experts, délivrent des incantations censées protéger du mal. Quant au pape, il invitait tous les chefs d'églises et de communautés chrétiennes et tous les fidèles à réciter leur prière en même temps, le 25 mars à midi.

Dans un texte écrit en juin 1933, Trotsky évoquait ce paradoxe : « Non seulement dans les maisons des paysans, mais aussi dans les gratte-ciel des villes, à côté du 20^e siècle, vivent encore le 10^e et le 13^e siècle. Des centaines de millions de personnes emploient le courant électrique sans cesser de croire à la force magique des gestes et des conjurations. Le pape de Rome propage par radio le miracle de la



Le pape en virtuel sur la place Saint-Pierre à Rome.

transformation de l'eau en vin. Les étoiles de cinéma vont chez les magiciens. Les aviateurs qui dirigent des mécanismes miraculeux créés par le génie de l'homme portent des amulettes sur leurs sweaters ».

Si les choses n'ont guère évolué des décennies plus tard, ce n'est pas seulement parce que la société capitaliste laisse dans l'ignorance et sans moyens d'éducation des milliards d'êtres humains. Ce sont les

contradictions insupportables de cette société qui nourrissent les croyances les plus délirantes. Au 21^e siècle, l'humanité est toujours en butte à des phénomènes sociaux qu'elle subit : crises économiques, chômage et guerre s'abattent, et écrasent les exploités qui ont l'impression que « c'est comme cela, on ne peut rien y faire ». Tout comme nos lointains ancêtres se tournaient vers les divinités pour qu'il pleuve ou pour que l'orage s'arrête, toute une partie de l'humanité se tourne vers la superstition, les miracles et les dieux pour tenter de prévoir et de conjurer les catastrophes

qui s'abattent sur elle.

Cette société d'exploitation, où le profit de la classe capitaliste est le seul aiguillon possible, est incapable de générer une humanité libre et consciente. Exproprier la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, prendre en main les rênes de l'économie et réorganiser la société n'est pas seulement une nécessité pour combler les besoins matériels de l'humanité : c'est aussi une nécessité pour que disparaissent l'ignorance, les angoisses et les peurs sur lesquels prospèrent tous les charlatans.

Nadia Cantale

Foyer de migrants Romain-Rolland – Saint-Denis : une situation indigne

Depuis le confinement, la vie dans le foyer Romain-Rolland de Saint-Denis qui accueille des travailleurs migrants est devenue insupportable. Cinq résidents sont déjà morts du Covid-19.

Ce foyer de treize étages construit en 1971 loge 300 habitants, dans des chambrettes de 7 mètres carrés. À chaque étage, il y a une douche, des wc et une cuisine pour 24 personnes. Le gérant, la société Adoma (ancienne Sonacotra), n'a procédé à aucune réhabilitation, pourtant exigée depuis 1997, mais a augmenté le loyer en 2020.

Dans un communiqué, des représentants élus des

résidents déclarent : « Le confinement nous est tombé dessus [...] Les consignes "se laver les mains" et "garder une distance barrière" avaient quelque chose de surréaliste. » Comment respecter les distances de sécurité dans les couloirs ou la cuisine ? Et sous prétexte d'assurer la sécurité des résidents, la direction d'Adoma a eu le culot d'arrêter les ascenseurs, mais du coup, les personnes âgées sont

condamnées à rester enfermées chez elles.

Depuis des années, ces délégués dénoncent une cohabitation difficile avec des personnes ayant des problèmes psychologiques, ou du fait de l'alcool, ainsi que la mauvaise isolation des chambres empêchant les résidents de trouver le sommeil. Ainsi, il y a huit mois, ils avaient alerté Adoma sur la dangerosité d'un jeune Afghan qui, pris de folie, sortait son couteau à chaque fois qu'on lui parlait. Le 15 avril, alors que la police lui a demandé son autorisation de sortie dans le Parc de la Courneuve, il a sorti son couteau et a été abattu. Comme le disent les délégués, ce drame aurait pu être évité s'ils avaient été écoutés.

Les migrants du foyer revendiquent le report et la baisse des loyers, la distribution de masques, la désinfection des parties communes, l'organisation du portage des courses pour les anciens. Ils exigent d'être écoutés avant qu'un nouveau drame ne se produise.

Correspondant LO



Le foyer Romain-Rolland à Saint-Denis avant l'épidémie.

Police : chronique du racisme ordinaire

À L'Île-Saint-Denis, réveillé par des bruits dans la nuit entre samedi et dimanche 26 avril, vers 1h45, un habitant a filmé une intervention policière. Un homme, poursuivi par une quinzaine de policiers, s'était jeté dans la Seine pour tenter de leur échapper.

Mais il a été récupéré dans l'eau et arrêté par des policiers goguenards commentant : « Il sait pas nager, un bicot ça nage pas... » « Ha ha, ça coule, tu aurais dû lui accrocher un boulet au pied. » Une fois dans le fourgon, les bruits sourds et les cris, qu'on peut entendre dans la vidéo, laissent peu de doute sur la façon dont les policiers l'ont traité.

L'homme, sans papiers, a été libéré dans la journée avec une obligation de quitter le territoire (OQTF). La police des polices a été saisie d'une enquête, et le préfet de police Lallement a fini par demander la suspension de deux des policiers concernés. Quant au commissaire d'Asnières,

présent lui aussi lors de l'intervention, c'est un récidiviste qui avait déjà défrayé la chronique en 2004. Il était alors chef-adjoint d'une brigade anticriminalité (BAC) à Paris, et avait écopé d'un an de prison avec sursis et d'un an d'interdiction d'exercer pour abstention volontaire d'empêcher un crime ou un délit. Cela faisait suite au tabassage par sa brigade d'un homme interpellé. Cette condamnation ne l'a pas empêché de poursuivre sa carrière.

« Le racisme n'a pas sa place dans la police républicaine » a déclaré Castaner. Cette vidéo lève un coin du voile sur une réalité bien différente.

Correspondant LO

Algérie : la pandémie aggrave la crise sociale

Le 25 février, le premier cas de coronavirus testé positif était relevé sur le territoire algérien. Depuis, l'Algérie est devenue le pays le plus touché du continent africain avec plus de 400 décès. Si sur le plan sanitaire, la crise est restée jusqu'à présent moins aiguë qu'en Europe, la pandémie a exacerbé la crise politique, sociale et économique qui a donné naissance au mouvement de contestation populaire, le Hirak, en février 2019.

Avec la pandémie les manifestants, pour la plupart conscients du danger, ont décidé de suspendre leur mouvement à la mi-mars. Les aspirations politiques et sociales exprimées par le Hirak n'ont cependant toujours pas été satisfaites. Malgré les promesses du nouveau président, Abdelmadjid Tebboune, de tendre la main au Hirak, les arrestations n'ont pas cessé et trois cent détenus d'opinion sont toujours incarcérés.

Quant au quotidien des

travailleurs et des classes populaires, il n'a pas cessé de se dégrader : le pouvoir d'achat s'est effondré, le chômage a explosé et les services publics sont à l'abandon, notamment l'accès aux soins. Depuis des années les hôpitaux font face à une pénurie de moyens en lits et en matériel et à plusieurs reprises, les personnels hospitaliers ont exprimé leur révolte face au manque de moyens dont disposent les maternités et les hôpitaux publics. Ainsi en 2018, un

mouvement de grève et de manifestations concernant 15 000 médecins et internes avait affecté le fonctionnement des hôpitaux durant plus de six mois.

Si l'épidémie devait s'aggraver, les hôpitaux avec leurs 400 lits en réanimation auraient bien du mal à faire face. L'annonce du gouvernement, qui prétend pouvoir porter cette capacité à 6 000 lits, suscite du scepticisme et apparaît comme une simple annonce visant à calmer l'inquiétude.

La défiance est importante vis-à-vis du pouvoir. Dans certaines régions la population, consciente du danger et suivant de près ce qui se passe dans le monde, n'a pas attendu les mesures gouvernementales pour prendre les choses en main. De l'est à l'ouest, dans de nombreuses

ville et villages, elle s'est organisée en comités pour faire de la prévention, diffuser des informations sur le virus et ses modes de transmission, désinfecter les lieux publics et organiser la solidarité. Des soins sont prodigués aux plus démunis et des repas leur sont distribués. Face à un élan de solidarité et d'organisation qui s'étendait et échappait à son contrôle, le pouvoir a tenté sans succès de l'encadrer.

L'arrêt de l'économie mondiale a entraîné une chute des cours pétroliers vertigineuse et catastrophique pour l'Algérie. Les exportations d'hydrocarbures sont à l'arrêt, les tankers et les réservoirs sont pleins, stoppant les rentrées en devises alimentées pour l'essentiel par les revenus pétroliers et gaziers.

Cette crise survient alors que nombre d'entreprises étaient déjà en faillite. Ainsi, avec l'arrêt des grands chantiers, 60 % des entreprises du BTP ont mis la clé sous la porte.

Le confinement et le couvre-feu mis en place depuis le 23 mars ont aggravé la situation des classes populaires. Les transports étant à l'arrêt, les travailleurs ne peuvent pas se déplacer et certains sont sanctionnés voire licenciés pour leur absence. Il n'existe pas d'allocation chômage et de nombreux travailleurs se retrouvent sans revenus. Le président a annoncé que durant le confinement, les travailleurs pourraient disposer d'un congé exceptionnel payé, et qu'en retour les entreprises bénéficieraient d'aides financières

publiques. Mais les patrons se sont contentés de décompenser le reliquat des congés ou de verser des salaires amputés. Dans bien des entreprises, des travailleurs se sont mobilisés pour exiger le paiement de l'intégralité du salaire tandis que le FCE, l'organisation patronale, mène campagne pour justifier le non-paiement des salaires.

Alors que le chômage a explosé, aucune statistique fiable ne renseigne sur le nombre réel de chômeurs, d'autant plus qu'une grande partie de l'économie relève du secteur informel qui a cessé son activité avec le confinement. Tous les vendeurs ambulants, coiffeurs, receveurs des bus privés, serveurs de bar et restaurants... se retrouvent ainsi sans revenu. Malgré le confinement, ces travailleurs n'ont pas le choix, ils sont condamnés à sortir pour trouver de quoi nourrir leur famille, au risque de tomber malades.

À la veille du Ramadan, le gouvernement qui veut remplacer les subventions sur les produits de première nécessité par des aides ciblées, a annoncé une aide d'urgence de 10 000 dinars (soit 70 euros) aux plus démunis. Cela a provoqué des queues importantes devant les mairies sans que les employés puissent répondre à toutes les demandes. Cette aide est une goutte d'eau, comparée aux centaines de milliards de dollars qui ont été volés ces dernières années par les dignitaires du régime, qui devront tôt ou tard rendre des comptes à la population.

Leïla Wahda



Marche des médecins à Oran le 9 janvier 2018.

États-Unis : le Covid-19, menace mortelle dans les prisons américaines

Avec près d'un million de cas et plus de 55 000 morts, les États-Unis représentent plus du quart des malades infectés par le coronavirus sur la planète.

Outre-Atlantique, se pose comme partout la question de l'entassement des prisonniers car, avec plus de deux millions de personnes incarcérées, les prisons américaines sont parmi les plus peuplées au monde.

À San Francisco, un procureur a proposé de réduire de 40 % la population carcérale, mais c'est plutôt une exception. Dans la plupart des États américains, les libérations se font au compte-goutte, de l'ordre de 2 %, alors que la pandémie s'étend d'heure en heure. Les autorités judiciaires et les dirigeants politiques menacent ainsi la vie des prisonniers mais aussi celle des gardiens, de leurs

familles et de leurs voisins.

La Pennsylvanie, dont l'un des prisonniers est Mumia Abu-Jamal, emprisonné depuis 1982 pour un crime qu'il n'a pas commis, et en réalité victime de ses engagements politiques, n'est pas logée à meilleure enseigne. Les collectifs qui y militent pour les droits des prisonniers réclament la libération de tous les détenus âgés, de tous ceux qui sont incarcérés mais qui ne devraient pas l'être, en faisant valoir que, du fait de la surpopulation carcérale, la pandémie pourrait tuer des milliers de prisonniers.

Les adversaires de la libération des prisonniers, notamment dans le Parti

républicain, maintiennent leur position. Ne manquant pas d'un certain cynisme, ils continuent de prétendre, comme si le Covid-19 n'existait pas, que l'incarcération massive reste un gage de sécurité!

Jacques Fontenoy

Le Collectif français pour la libération de Mumia Abu-Jamal, qui regroupe une centaine d'organisations dont Lutte ouvrière, propose d'envoyer le message suivant aux autorités de Pennsylvanie :

« Let us express our concern for Mumia Abu-Jamal and all the elderly and sick prisoners. Their detention during the Covid-19 global pandemic exposes them to death. We demand their immediate release. » (« Exprimons notre inquiétude pour Mumia

Abu-Jamal et tous les prisonniers âgés et malades. Leur détention pendant la pandémie mondiale de Covid-19 les expose à la mort. Nous exigeons leur libération immédiate »).

Destinataires :

• Tom Wolf, gouverneur de Pennsylvanie - <https://www.governor.pa.gov/>

[contact/#OnlineForm](https://www.governor.pa.gov/contact/#OnlineForm) ou [@GovernorTomWolf](https://www.governor.pa.gov/contact/#OnlineForm)

• John Wetzel, Secrétaire d'État aux affaires pénitentiaires de Pennsylvanie - <https://expressforms.pa.gov/apps/pa/cor/contact-us> ou [@CorrectionsPA](https://www.pennsylvania.gov/corrections)

• Larry Krasner, procureur de Philadelphie - justice@phila.gov ou [@PhilaDAO](https://www.phila.gov)



Marche pour la libération de Mumia, à Philadelphie en janvier 2019.

Afrique : l'impérialisme amplifie les méfaits du virus

L'épidémie de coronavirus s'étend en Afrique subsaharienne, même si elle y reste pour l'instant moins importante qu'au Maghreb ou en Égypte, sans parler de l'Europe. Les conséquences de la crise de l'économie mondiale se font pourtant déjà lourdement sentir pour la population.

Les prix ont commencé à monter sur les marchés. C'est notamment le cas du sucre, de l'huile et surtout du riz. C'est une des conséquences de la fermeture des frontières, en particulier pour les pays enclavés comme le Burkina Faso ou le Mali. C'est aussi dû au fait que les pays africains doivent importer une grande partie de leur alimentation. Alors que normalement plus de 40 millions de tonnes de céréales sont déchargées chaque année dans les ports africains, une grande partie du trafic maritime est aujourd'hui à l'arrêt. De plus, certains pays qui sont de gros producteurs, comme la Chine ou le Vietnam pour le riz, ont limité ou arrêté purement et simplement leurs exportations pour constituer des stocks de précaution. Le prix du riz a ainsi connu une envolée ces dernières semaines avant de redescendre, mais pour combien de temps ? Les grands trusts spécialisés dans le commerce des céréales sont à l'affût pour spéculer sur ces mouvements, avec infiniment plus de conséquences que ce que peuvent faire en la matière les vendeurs des marchés de Bamako ou de Ouagadougou.

Si la vie coûte plus cher, les ressources des travailleurs africains, elles, se réduisent. C'est le cas pour toutes celles et ceux qui vivent de petits travaux au jour le jour. Le confinement imposé désormais par la plupart des pays africains rend plus difficile, voire impossible de gagner ainsi sa vie. Mais une autre source importante de revenu se tarit aussi aujourd'hui pour les familles pauvres, et risque de diminuer encore avec la crise économique. Il s'agit des sommes que les travailleurs immigrés en Europe ou dans les pays du golfe Persique envoient à leurs familles restées au pays.

Selon la banque mondiale, ces sommes ont déjà diminué de 23 % dans les pays d'Afrique subsaharienne. Là où ils travaillent, les immigrés sont les premiers à perdre leur emploi. Dans les restaurants, les hôtels aujourd'hui fermés, sur les chantiers de construction, ils occupent des emplois précaires. Sur les chaînes des grandes usines, ils sont très souvent intérimaires, avec des missions aujourd'hui non renouvelées. Sans parler de tous ceux qui travaillent sans papiers.

Si par malheur le corona-



TEMILADE ADELAJA REUTERS

Distribution d'aide alimentaire à Lagos (Nigeria).

virus frappe plus durement l'Afrique dans les mois qui viennent, la situation risque de devenir dramatique. L'économie de bien des pays est déjà au bord de la faillite à cause de la chute des cours des matières premières, qui existait déjà

avant l'épidémie, et qui ne peut que s'amplifier. Le sous-équipement dans la santé est dramatique et personne ne pense que les hôpitaux soient capables de faire face. À cela s'ajoute le risque d'une crise économique privant toute une

partie de la population des ressources élémentaires pour survivre.

Pour les pays d'Afrique, parmi les plus pauvres de la planète, l'impérialisme risque de faire plus de victimes que le virus.

Daniel Mescla

Maroc : gestion de la crise et propagande gouvernementale



LIBERATION MAROC

Dans les médias français comme dans la bouche des opposants à Macron, le Maroc est cité en exemple pour sa gestion de la crise sanitaire. Masques à volonté et à petit prix, utilisation de la chloroquine, fabrication de respirateurs, aide aux plus démunis... tout irait pour le mieux dans le meilleur des royaumes.

Mais tout cela n'est que de la propagande gouvernementale. Depuis le début de la crise sanitaire, les voix discordantes sont plus que jamais bâillonnées. Sous prétexte de confinement, les journalistes n'ont plus le droit d'aller sur le terrain.

Les critiques de la gestion de la crise sur Facebook et sur les autres réseaux sociaux sont réprimées.

Les multiples liens entre la France et le Maroc permettent tout de même d'avoir une idée de ce qu'il se passe de l'autre côté de la Méditerranée, et

cela n'a rien à voir avec la présentation idyllique qui en est faite. Bien des pharmacies n'ont toujours pas les masques prétendument mis à disposition de la population. Là-bas comme en France, les gens se débrouillent pour les fabriquer eux-mêmes.

Certaines familles pauvres ont été aidées, recevant 800 à 1000 dirhams (74 à 92 euros); les prix de certaines denrées, comme les légumes ou le poulet, ont baissé. Cela a permis de souffler un peu. Mais dans les villes, la répression continue contre les habitants qui n'ont d'autre choix que de sortir pour chercher leur subsistance.

On en est maintenant à plus de 50 000 arrestations. Les petits marchands de rue sont molestés, leur marchandise est réquisitionnée. Le bakchich fonctionne encore plus qu'avant.

Les écoles sont fermées, mais l'enseignement à distance n'a aucune réalité pour les enfants des familles pauvres, qui n'ont ni connexion Wi-fi ni abonnement Internet, et dont la préoccupation numéro un est d'assurer la survie au quotidien.

Dans les entreprises qui continuent leur activité, le respect des mesures barrières est une tragique plaisanterie.

Les ouvriers qui voudraient les voir respecter sont face au chantage du patron: ou bien ils acceptent la situation et viennent travailler, ou bien ils seront licenciés et remplacés immédiatement.

BFM-TV a osé citer un pont de la régime marocain qui déclarait: « Dans la gestion de la crise, nous sommes des experts dans la prise de décision, c'est l'avantage de la monarchie ». Ils ne sont que des experts de la répression et du musellement de la population, et ceux qui leur tendent leurs micros en France n'ont pas l'esprit critique bien aiguisé.

Valérie Fontaine

Erratum : les morts au Mexique

L'article de Lutte ouvrière n°2 699 du 24 avril sur la situation des travailleurs mexicains face à la pandémie comportait une erreur, suite à une

confusion entre le nombre de cas déclarés et le nombre de morts. La pandémie avait alors fait près de 900 morts au Mexique et pas 5 000 comme nous l'avons écrit.

Cependant, le nombre des victimes continue d'augmenter. Le 26 avril, on recensait officiellement au Mexique 14 677 personnes infectées et 1 351 morts.

Italie: 25 avril 1945 - 25 avril 2020, hypocrisie et falsification historique

Le 25 avril, l'Italie a célébré le 75^e anniversaire de la chute de Mussolini et du régime fasciste, qui marqua dans le pays la fin de la guerre. Devenue jour férié, cette date équivaut au 8 mai dans d'autres pays européens. Proclamé « insurrection antifasciste », ce 25 avril 1945 est devenu l'événement fondateur du régime parlementaire italien et la référence absolue en matière d'union nationale. Nous publions ci-après l'article de nos camarades de L'Internazionale (UCI) à ce sujet.

La question du 25 avril et de sa signification est revenue dans l'actualité. Mais, à propos du fascisme, de l'antifascisme, de la Résistance et de la « Libération », les travailleurs, et en particulier la jeune génération, doivent avoir les idées claires. Le fascisme était un mouvement fomenté et subventionné par une fraction toujours plus importante de la grande bourgeoisie, c'est-à-dire les industriels, les banquiers, les grands propriétaires terriens. C'est pour des raisons de classe qu'il vit le jour. Le mouvement ouvrier était devenu trop fort et menaçait de « faire comme en Russie », c'est-à-dire d'exproprier les grandes entreprises et de socialiser les moyens de production. En l'espace de six ans, les bandes fascistes, appuyées par la police, l'armée et les juges d'un État encore « démocratique », ont tué des dirigeants syndicaux, des militants socialistes, anarchistes, communistes. Les fascistes incendiaient et dévastaient les Maisons du Peuple et les Bourses du travail. Toutes ces exactions étaient commises au nom de la « nation », à grand renfort de drapeaux tricolores brandis par les bandes fascistes et affichés aux fenêtres des

Bourses du travail après leur mise à sac. Et, une fois devenu un régime totalement dictatorial, le fascisme s'attribua les faveurs de nombreux hommes de pouvoir, y compris à l'étranger.

La Seconde Guerre mondiale fut une guerre impérialiste, au même titre que la Première, dont elle était d'ailleurs le prolongement. Pour Trotsky, « Toute tentative de présenter la guerre actuelle comme l'affrontement des idées de démocratie et de fascisme appartient au règne de la charlatanerie ou à celui de la stupidité. »

Le phénomène étiqueté aujourd'hui sous le terme de Résistance comporte des éléments très divers et de nombreuses facettes. Il s'agit d'un côté du repositionnement effectué par la classe dirigeante italienne qui, de soutien enthousiaste du régime mussolinien, se transforma en ardente « antifasciste » dans le cadre de la victoire assurée des Alliés sur l'Allemagne de Hitler. D'un autre côté, c'était les conditions de misère et de précarité qui favorisaient la diffusion d'une hostilité croissante envers le régime fasciste et l'armée allemande, devenue force d'occupation après l'armistice signé par le gouvernement provisoire de Badoglio



Grève dans une usine de Milan en 1944.

avec les Alliés, le 8 septembre 1943.

En 1943 et 1944, les grèves des grandes usines du Nord montraient que la force et la volonté de lutter existaient dans la classe ouvrière. À cause des staliens du PCI en particulier, cette force a été canalisée en soutien à la « Libération » du pays, au lieu d'être dirigée contre le système capitaliste et ses défenseurs de tous bords politiques. Malgré cette trahison, les idées révolutionnaires continuaient à circuler.

Souvent, les travailleurs s'expliquaient les directives

du parti communiste en voyant une ruse destinée à tromper la bourgeoisie, ou une tactique pour procéder à la prise du pouvoir par étapes: une fois vaincu le régime fasciste, nous nous libérerons des occupants, puis ferons la révolution socialiste. Le dirigeant du PCI, Togliatti, dut intervenir de tout son poids pour expliquer que la révolution socialiste n'était en aucun cas à l'ordre du jour. Parmi les partisans eux-mêmes, malgré la politique des chefs staliens, l'idée était répandue que la fin du régime fasciste devait s'accompagner

d'une transformation sociale radicale en direction du socialisme et de la fin du capitalisme.

Tous ces espoirs, toutes ces énergies, furent trahis par les dirigeants staliens du parti communiste et par ceux, réformistes, du parti socialiste. Le mythe de la Résistance permettait de faire taire les oppositions entre classes sociales. Les insurrections de plusieurs villes, qui se soulevèrent pour se libérer des occupants et des fascistes avant l'arrivée des troupes anglo-américaines furent vite utilisées pour accréditer l'idée d'un « sursaut national » dont les dirigeants italiens allaient tenter de se servir dans les négociations internationales, pour faire oublier leur ralliement précédent à Hitler.

La vérité est toujours révolutionnaire. S'abandonner aux mythes et à la rhétorique officielle équivaut à se retrouver sous les effets d'une drogue abrutissante. Notre antifascisme doit être dirigé contre les représentants actuels du nationalisme et de la réaction. Contre les Salvini, Meloni, Berlusconi et consorts, mais aussi contre tous les autres soutiens du capitalisme, car c'est précisément l'histoire du fascisme qui démontre que le capitalisme est tout à fait capable de se servir de tous les types de régimes pour garantir sa propre existence et que, lorsqu'il se sent menacé, il ne recule devant aucun crime et aucune atrocité.

**L'Internazionale,
25 avril 2020**

Burkina Faso: l'armée assassine

31 personnes ont été tuées le 9 avril dans le village de Djibo, dans le nord du Burkina Faso. Cette tuerie n'est pas l'œuvre d'un groupe armé djihadiste mais bien de l'armée burkinabé elle-même, rapporte l'organisation Human Rights Watch qui a interrogé les témoins.

Ce matin-là, des militaires du Groupement des forces antiterroristes de Djibo ont débarqué dans cette ville de 20 000 habitants. Ils y ont arrêté des dizaines d'hommes, tous appartenant à la communauté peule, et les ont embarqués de force dans des véhicules militaires.

En début d'après-midi, des rafales d'armes automatiques ont été entendues et lorsque les habitants se

sont rendus sur les lieux, ils y ont trouvé les corps de 31 personnes qu'ils avaient vues sous la garde des militaires.

La ville de Djibo est située dans une zone où les attaques des djihadistes se multiplient, visant la population mais aussi les militaires. À défaut de pouvoir se défendre, sans même parler de protéger la population, l'armée burkinabée multiplie les représailles

sanglantes contre les Peuls, accusés en bloc d'être complices des djihadistes. On estime que plusieurs centaines de personnes auraient déjà été tuées ainsi sous couvert d'opérations antiterroristes. De tels massacres commis par les forces de répression ne sont pas l'apanage du Burkina Faso, mais se sont aussi multipliés au Mali voisin. Ils contribuent à aggraver la détresse de la population, dont une grande partie a pris la fuite, mais aussi à fournir aux djihadistes un flux intarissable de nouvelles recrues avides de vengeance.

Ces crimes sont couverts par la présence des



Soldats de l'armée burkinabé.

militaires français de la force Barkhane, soucieux de ne pas se fâcher avec leurs alliés burkinabé, quelles que puissent être leurs exactions. Ils ne sont pas là pour

protéger la population, mais pour défendre les intérêts de l'impérialisme français dans les anciennes colonies africaines.

Daniel Mescla



Manifestation du Premier mai à Dijon en 1906.

Premier mai : prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

En juillet 1889, l'Internationale ouvrière, la deuxième internationale, décidait à l'occasion de sa fondation, de lancer le mot d'ordre d'une journée de grève et de manifestation pour tous les prolétaires du monde le 1^{er} mai 1890, pour une revendication commune, la journée de huit heures.

À travers cet appel à la lutte commune de tous les travailleurs du monde, l'Internationale voulait enraciner leur conscience d'appartenir à une seule et même classe ouvrière, au-delà des divisions nationales, de langue et de culture.

Répondre à un tel mot d'ordre pouvait signifier affronter la répression patronale, avec le risque de licenciement immédiat en cas de grève, et la répression d'États prêts à envoyer la police et l'armée pour s'opposer à la manifestation

de la puissance et de l'unité du camp du prolétariat mondial. La date du 1^{er} mai inquiéta longtemps la bourgeoisie. À la veille du 1^{er} mai 1906, on se barricada dans les quartiers huppés de Paris, et tous les dirigeants de la CGT furent jetés en prison. Il y eut bien souvent aussi à affronter des fusillades.

Ces idées sont à l'origine même du mouvement ouvrier. Déjà, le *Manifeste du parti communiste* écrit en 1847 par Karl Marx et Friedrich Engels affirmait en conclusion : « Prolétaires de

tous les pays unissez-vous ». La première internationale, l'Association internationale des travailleurs, créée en 1864, en fit sa devise. Par sa création même, elle affirmait l'unité du combat de tous les travailleurs du monde.

Cette conscience internationaliste est un passage obligé pour l'émancipation des travailleurs. Voilà ce qu'écrivait Friedrich Engels le 1^{er} mai 1890 : « *Au moment où j'écris ces lignes, le prolétariat d'Europe et d'Amérique passe la revue de ses forces, pour la première fois mobilisées en une seule armée sous un seul drapeau et pour un même but immédiat. [...] Le spectacle de cette journée montrera aux capitalistes et aux propriétaires fonciers de tous les pays*

que les prolétaires de tous les pays sont effectivement unis. »

Il aura fallu que les directions syndicales et les partis socialistes et staliens se rallient à leur bourgeoisie nationale pour qu'ils enterrent cette conscience internationaliste en reprenant à leur compte le patriotisme et le nationalisme.

Mais la réalité va au-delà de ces trahisons politiques. C'est le capitalisme lui-même, en s'étendant à l'échelle du monde, en établissant une division du travail à l'échelle de la planète, en transformant les masses paysannes en autant de prolétaires, qui a fait des travailleurs une classe existant à cette échelle, reliée par de multiples liens.

C'est la réalité de cette

économie capitaliste qui rend indispensable une gestion de l'économie et une coopération à l'échelle du monde. C'est elle qui a créé la seule classe capable de prendre réellement en main cette économie et de la mettre au service de toute l'humanité en mettant fin à l'exploitation par une minorité de possédants.

Cette classe, la seule classe qui peut ouvrir un véritable futur à l'humanité, c'est la classe ouvrière internationale. C'est ce qu'avaient perçu Marx et Engels dès 1847 et c'est le sens de la vieille devise « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », que doit garder, ou retrouver, la manifestation du 1^{er} mai.

Paul Sorel

Crise sanitaire : à propos de l'OMS

La correspondance de Marc Peschanski sur l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée dans le numéro 2699 de Lutte ouvrière et qui reprenait un message adressé à l'origine à ses collègues de travail, a suscité des discussions. Si nous partageons avec ce courrier la conviction que les crises sanitaires et la santé de l'humanité doivent être gérées à l'échelle mondiale ainsi que la dénonciation des moyens dérisoires de l'OMS, il est nécessaire de revenir sur le rôle et la nature de celle-ci.

L'OMS a été mise en place par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1948. L'ONU elle-même n'est pas une sorte de gouvernement du monde destiné, comme le prétendent ses courtisans intéressés, à œuvrer pour la paix, mais une institution dominée par la bourgeoisie impérialiste. Ses résolutions reflètent les rapports de force fluctuants entre les grandes puissances. Lénine qualifiait la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, de « caverne de brigands ». L'OMS, en tant qu'émanation de l'ONU, ne peut être autre chose qu'une mince feuille de vigne destinée à couvrir la brutalité des rapports de

domination entre les pays capitalistes développés et les pays pauvres pillés.

Dans la santé comme dans tous les domaines de la vie sociale et économique, une gestion internationale des capacités de production, des ressources humaines, techniques, matérielles, serait nécessaire depuis bien plus d'un siècle. L'actuelle pandémie du coronavirus l'illustre dramatiquement. Mais l'OMS ne peut pas être l'instrument d'une telle planification car elle émane d'un ordre social où les moyens de production, y compris dans le domaine de la santé, sont la propriété de groupes capitalistes privés,

en concurrence entre eux. La recherche du profit et la propriété privée, dont les États sont garants, s'opposent à chaque instant à l'intérêt collectif.

D'un côté, le pillage économique de la majorité de la planète par l'impérialisme maintient des centaines de millions de femmes et d'hommes dans le dénuement, les privant d'alimentation saine, d'eau potable et d'accès aux soins les plus élémentaires. De l'autre, la production de médicaments, de vaccins ou d'appareils médicaux est monopolisée par des grands groupes pharmaceutiques mus par le seul profit. Il faut rappeler comment, au début des années 2000, l'Afrique du Sud, le Brésil ou l'Inde ont été traînés devant les tribunaux par les laboratoires occidentaux parce que ces pays voulaient fabriquer des médicaments génériques à bas coût contre le VIH.

L'OMS est financée par les États les plus riches, d'abord par les États-Unis qui versaient 22 % de son budget jusqu'à la décision

de Trump de ne plus payer sa contribution. Le fait qu'un Trump puisse, d'un seul geste, lui couper les cordons de la bourse est significatif de l'impuissance de cet organisme et de sa soumission aux donneurs d'ordre impérialistes.

Si l'OMS est incapable d'empêcher les désastres sanitaires ou d'éradiquer des maladies que les scientifiques savent soigner depuis longtemps, ce n'est pas une question de compétences

ou de budget, mais la conséquence du capitalisme et de la domination impérialiste sur le monde. L'humanité ne saura s'organiser à l'échelle de la planète, de façon à satisfaire au mieux l'ensemble de ses besoins, y compris dans le domaine de la santé, et de faire face dans les meilleures conditions à un virus inconnu, qu'en renversant le capitalisme et le règne de la bourgeoisie sur la société.

La rédaction

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 207 (avril-mai 2020) :

- **L'activité militante communiste au temps du coronavirus**
- **Le coronavirus et la mondialisation**
- **Guerre et chaos en Syrie : l'impérialisme à la manœuvre**
- **Haïti : la population sous la menace d'une dictature des gangs**
- **armés au profit des classes dominantes**
- **Comment le grand capital échappe toujours plus à l'impôt**
- **Élections municipales : communiqué du 15 mars ; les résultats de Lutte ouvrière**

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.

Saisonniers agricoles : exploitation sans frontières ni confinement

Confrontée à la pénurie de main-d'œuvre pour ramasser les fruits et légumes, l'Allemagne, après l'Autriche, a rouvert ses frontières pour faire venir plusieurs dizaines de milliers de saisonniers roumains.

En France, pour pallier l'absence des 250 000 saisonniers agricoles venus habituellement du Maghreb, d'Espagne ou d'Europe de l'Est, le ministre de l'Agriculture avait lancé un appel aux volontaires pour « aller aux champs ». Si le gouvernement a beaucoup communiqué sur les 200 000 volontaires ayant répondu à l'appel, il fait silence sur le nombre qui sont restés après avoir découvert la pénibilité du travail, les conditions de logement et la faiblesse de la paie.

En Belgique, le Boerenbond, le syndicat agricole flamand, a proposé que les chômeurs belges puissent remplacer les saisonniers en étant (mal) payés mais en conservant leurs indemnités. En Espagne, les fédérations du patronat agricole d'Andalousie n'ont pas obtenu en mars, au pire moment de la

pandémie, l'ouverture des frontières aux saisonniers marocains, provoquant la perte d'une partie des récoltes de fraises. Le commissaire européen à l'agriculture avait demandé dès le 30 mars l'ouverture des frontières pour les saisonniers agricoles étrangers « car ils sont indispensables à la sécurité alimentaire de l'UE ».

Sous la pression de la DBV, la Confédération agricole allemande, avec l'accord de tous les partis politiques y compris l'Afd, qui fait pourtant de la lutte contre l'immigration son fonds de commerce, la fermeture des frontières pour les saisonniers roumains n'aura pas duré longtemps. Dès le 2 avril, 40 000 travailleurs par mois étaient autorisés à venir ramasser les légumes et en particulier les asperges, un travail



LE SILLON BELGE

harassant. Comme en Autriche, un véritable pont aérien a été mis en place entre la Roumanie et plusieurs aéroports allemands.

Cette ouverture était espérée et attendue par des centaines de milliers de travailleurs roumains pour qui les travaux agricoles en Europe de l'Ouest sont la seule ressource. Des saisonniers, peu habitués aux égards déployés cette année, qui font souvent le voyage en car, constataient que « le patron a payé l'avion. Il est allé nous chercher à l'aéroport en autocar et nous a accueillis avec de l'eau minérale et des gâteaux! ». Ce patron a peut-être payé les gâteaux, mais pour l'avion c'est moins sûr.

En Autriche, ce sont les régions qui ont payé les vols spéciaux.

Le coronavirus et le confinement mettent en évidence que l'agriculture européenne, comme bien d'autres secteurs économiques où le travail est

dur, le bâtiment mais aussi l'aide à la personne ou la santé, ne peut pas fonctionner sans le travail sous-payé de plusieurs millions de travailleurs étrangers, résidents permanents ou saisonniers.

Xavier Lachau

BNP et Société générale: "parieurs" avec la peau des autres

Selon Les Échos du 24 avril, la Société générale aurait perdu au premier trimestre près de 200 millions d'euros dans des "investissements" spéculatifs, tout comme la BNP Paribas, en faisant des "paris" pour reprendre l'expression du journal économique.

Pour la Société Générale comme pour la BNP Paribas, une partie des pertes serait en effet liée aux produits « dérivés de dividendes ». Ce sont des produits financiers qui permettent de parier sur la valeur des coupons distribués par les entreprises. Or l'épidémie de Covid-19 a conduit de très nombreuses entreprises, à reporter, ou du moins à annoncer le report ou l'annulation de la distribution des dividendes. Du coup la valeur de ces produits dérivés s'est effondrée.

Ces quelque 200 millions d'euros ne représentent pas grand-chose pour ces grandes banques. Pour ne prendre que ce seul exemple, la BNP avait annoncé en février un bénéfice de 8,2 milliards d'euros

pour l'année 2019. Ces bénéfices ne l'ont pas empêchée de toucher un cadeau de 100 millions d'euros de l'État chaque année, depuis 2014, au titre du CICE et de son prolongement, tout en décidant la fermeture de 200 agences et la suppression de 600 postes.

Les capitalistes se lancent dans des opérations spéculatives de plus en plus hasardeuses, et quand leur système s'écroule, l'État vole à leur secours, comme cela a été le cas lors de la crise de 2008. Tous présentent ensuite la note aux travailleurs. Les capitalistes d'aujourd'hui sont des parasites encore bien plus nuisibles que les rentiers d'antan.

Aline Rétesse

Hypermarché Cora – Les Ayvelles : une petite prime et beaucoup de flexibilité

À Cora, les travailleurs ont reçu la promesse d'une prime de 1 000 euros pour les risques encourus au travail durant l'épidémie.

À l'hypermarché Cora des Ayvelles, dans les Ardennes, ce petit sacrifice consenti par les actionnaires s'accompagne de plus de flexibilité pour les salariés. Ces derniers se sont retrouvés avec des « compteurs d'heures négatifs », permettant à la direction de capitaliser des heures de travail qu'elle utilisera en

surtravail durant les périodes de fêtes, sans avoir à les payer en heures supplémentaires. La prime de 1 000 euros ne compensera donc pas la perte de revenu que représente cette nouvelle mesure pour les salariés.

Cette filiale de la holding Delhaize, qui a engrangé 517 millions d'euros au dernier semestre 2019,

continue de bénéficier des largesses de l'État, 20 millions d'euros par an au titre du CICE transformé en exonération de cotisation sociale permanente, alors que le groupe a supprimé plus de 9 000 emplois en dix ans. En prenant sur les profits passés et présents, il y aurait largement les moyens d'augmenter les salaires et d'embaucher. Les travailleurs devront l'imposer aux actionnaires.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Lidl: super héros, super mal payés

Depuis le début du confinement, chez Lidl nous avons davantage de travail parce qu'il y a plus de clients et que les collègues malades ne sont pas

remplacés. Dans le magasin où je suis employée, le stress et la surcharge de travail sont tels qu'une collègue a fait un malaise.

La direction de Lidl

avait initialement prévu une prime Gilet jaune de 400 euros. En mars, elle a promis de la porter à 1 000 euros. Par ailleurs, nous avons reçu une lettre de remerciement des ministres de l'Économie et de l'Agriculture

qui nous qualifient de forces vives et invoquent notre professionnalisme et notre sens des responsabilités.

Toute l'année, nous travaillons en sous-effectif et pour des salaires au ras des pâquerettes. Aujourd'hui

nous travaillons encore plus et nous risquons notre vie et celle de nos familles. Ce n'est pas une primette de 600 euros et encore moins une médaille en chocolat de deux ministres qui nous suffiront!

Une employée de Lidl

Hôpitaux de Paris (AP-HP) : l'activité ne reflue pas

Dans les hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), un nombre significatif de salles ouvertes pour recevoir les malades Covid-19 se vident, ou même reviennent à leur activité régulière; des soignantes retournent en consultation, et retrouvent leur planning ordinaire avec leur week-end de repos.

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, les réanimations sont moins pleines, mais demeurent occupées à près de 90%. De toute manière, les gens qui en sortent vivants restent souvent longtemps en hospitalisation, et sont des patients lourds pour beaucoup d'entre eux.

Il semble aussi qu'arrive une deuxième vague de patients, atteints dans la sphère familiale, et qui avaient attendu plutôt que d'aller aux urgences. Dans le service des Maladies Infectieuses et Tropicales (MIT), médecins et paramédicaux ont d'ailleurs exprimé leur mécontentement contre la

levée du déconfinement et la reprise des écoles, prévoyant une seconde vague d'infection après le 11 mai.

Pour le moment, comme dans les premiers temps de l'épidémie, il y a parfois abondance de personnel dans les services Covid-19, car les missions des intérimaires courent jusqu'à la fin du mois. Mais chez les soignants, la crainte est grande d'avoir à enchaîner à partir du mois de mai avec les effectifs d'avant, sans les intérimaires. Si jusqu'à maintenant les cadres poussaient les soignants à prendre les RTT, elles commencent à annoncer qu'il n'y en aura plus avant juillet.

Les services ex-Covid-19 se remplissent vite. Des patients atteints d'une pathologie grave peuvent enfin accéder aux soins, par exemple les victimes d'affections neurologiques, ou bien d'AVC qui ont attendu trois jours. De plus, certains chirurgiens sont simplement avides de retrouver leur propre activité, et poussent à des hospitalisations même non urgentes. Clairement, pour eux, il n'est pas question que le personnel souffre.

À l'hôpital Beaujon de Clichy, on observe le même mouvement vers un retour à la normale. Mais les lits de réanimation sont encore largement occupés par des patients porteurs du Covid-19, si bien qu'une réanimation spécialisée en Hépatite-digestif est devenue polyvalente. Les soignantes doivent apprendre à gérer de nouveaux patients porteurs d'affections qu'elles



Avec quoi peut-on aider le personnel soignant?

A: De l'argent

B: Du matériel

C: Des embauches

D: Des applaudissements

n'ont pas l'habitude de prendre en charge. Et elles craignent que cela présage de l'avenir qui les attend dans le nouvel hôpital Nord, où il n'y aura qu'une réanimation polyvalente.

Pour le moment, nombre de soignantes préfèrent rester dans les services Covid-19, parce qu'il y a davantage de personnel qu'ailleurs.

En ce qui concerne la prime aux soignants, sur laquelle le gouvernement a fait l'effet d'annonce qu'on connaît, voilà que la direction de l'AP-HP change son fusil d'épaule et veut la

conditionner au « présentisme ». Elle ne renonce jamais à tenter de diviser le personnel, à opposer ceux qui y auraient droit et ceux qui ne la « mériteraient » pas. Mais les hospitaliers de toutes catégories font tous, et toute l'année, tourner les établissements. Ce qu'ils « méritent », qu'ils soient du public ou du privé, et qu'il leur faudra arracher par leurs luttes, ce sont de meilleurs salaires, une augmentation de 300 euros pour tous et tous les mois, et des moyens massifs pour les hôpitaux.

Correspondants LO

Hôpital du Vinatier Bron: covid...age de lits, non merci!

À l'hôpital psychiatrique du Vinatier, à Bron près de Lyon, une centaine d'agents se sont rassemblés mardi 21 avril avec banderoles, casseroles, sifflets et en criant les slogans: « stop à la violence institutionnelle », « covid...age de lits, non merci », « lits fermés, patients en danger » ...

Sous prétexte de parer à l'arrivée de patients malades du Covid-19 et au prétendu absentéisme des soignants, la direction avait déjà fermé plus de 80 lits. Ce sont 80 patients qui sont sortis prématurément et dont, pour certains, les équipes sont sans nouvelles. Ceux qui restent, les plus instables, ont été concentrés dans d'autres unités, dans des conditions qui ne permettent pas de les soigner

correctement. Les soignants craignent que cela ne préfigure l'avenir, où l'hôpital n'accueillera plus que les patients en crise, dans des conditions indignes.

Pour le moment, l'hôpital a pris en charge moins d'une dizaine de patients psychiatriques malades du Covid-19, et l'absentéisme chez les soignants est à peine supérieur à l'habitude. C'est pourquoi, quand la direction a exigé la fermeture



d'une unité d'entrée supplémentaire, toujours sous prétexte du manque de soignants, personne ne l'a crue. D'autant que l'hôpital cherche à faire des économies pour rembourser une dette de 10 millions contractée auprès des banques et des fonds d'investissement. Il est prévu pour cela, de fermer au moins quatre unités de soin.

La réaction de l'équipe

visée par la fermeture a été de propager rapidement la nouvelle et d'organiser un rassemblement sous les fenêtres de la direction, tout en respectant les consignes de sécurité. L'information s'est faite par les messageries privées afin de préserver l'effet de surprise. Depuis, les équipes ont décidé de se retrouver les mardis et jeudis à plusieurs dizaines pour échanger des

informations et faire du bruit. Plusieurs reportages sont parus dans les médias, mais cela ne semble pas gêner l'ARS, l'antenne du ministère dans la région.

Dans leurs discours, Macron et Philippe prétendent donner des moyens à l'hôpital. Un mensonge, car en pleine pandémie, on continue de fermer des lits.

Correspondant LO

La Poste-Centre de tri - Charleville-Mézières: le mépris de la direction pour la santé des agents

Le centre de tri postal de Charleville-Mézières a vu son activité réduite depuis le début du confinement.

Durant trois semaines, les agents de la plateforme ont dû travailler sans protection alors que l'on a appris récemment que La Poste détenait un stock de 24 millions de masques chirurgicaux qu'elle

n'avait pas jugé bon de distribuer dans les services.

Depuis, les masques sont arrivés dans les centres de tri, mais la direction continue de mettre en danger la santé des agents. Si ceux qui ont contracté le virus

et développé la maladie ont été mis en congé, ceux qui ont été à leur contact sont obligés de continuer à travailler sous prétexte qu'ils ne présentent aucun symptôme - pour le moment! -, que les distances de sécurité sont respectées, que des gants et les matériels de désinfection sont à leur disposition.

En réalité, la direction ne veut pas embaucher pour remplacer les travailleurs qui devraient être mis en quatorzaine et expose ainsi les agents à un risque pour leur santé et celle de leur famille. Encore une fois, ce sont les mesures de précaution élémentaires qui passent à la trappe. Cette attitude est

cynique et irresponsable dans un contexte où l'épidémie continue de s'étendre et de tuer plusieurs centaines de personnes chaque jour.

Elle est à l'image de cette société qui privilégie la rentabilité et les profits au détriment de la vie des travailleurs.

Correspondant LO

Airbus Helicopters – Marignane : reprise animée sur la chaîne NH

Mercredi 22 avril, à Airbus Helicopters, près de cinquante ouvriers et techniciens se sont rassemblés pendant 45 minutes pour faire entendre leur revendication : une majoration de 40 % et des indemnités kilométriques pour tous.

Depuis début avril, l'effectif du hangar concerné a été divisé par quatre, la moitié travaillant les quinze premiers jours, l'autre les quinze derniers, chacune étant elle-même séparée en une équipe du matin et une du soir, qui ne doivent pas se croiser. La direction veut poursuivre coûte que coûte la production d'appareils, tout en faisant mine de respecter les consignes sanitaires gouvernementales. Mais on est loin du confinement préconisé par le Conseil scientifique pour limiter les contacts, car sur l'ensemble de l'usine, cela oblige plusieurs centaines de travailleurs à se déplacer et à se croiser chaque jour.

À l'inquiétude légitime, s'est ajouté le

mécontentement de se voir voler des congés, la direction se servant de l'ordonnance gouvernementale sur le Covid-19 pour prendre des jours sur les congés payés, les RTT ou les compteurs épargne temps. De plus, la nouvelle organisation impose des horaires très contraignants pour tous les travailleurs de la chaîne NH : 6 h 00-13 h 30 pour l'équipe du matin, 16h30-minuit pour l'équipe du soir, les trois heures entre les deux équipes devant permettre le nettoyage des postes. Mais tout le monde n'a pas la même compensation, l'équipe du soir ayant la majoration d'usage pour ces horaires, soit 40 % avec des indemnités kilométriques, tandis que l'équipe

du matin, avec un horaire nouveau, n'a que 20 % et pas d'indemnités de transport.

Lundi 20, avec la reprise de la deuxième quinzaine d'avril, la grogne est montée dans l'équipe du matin, et à plusieurs reprises, les discussions se sont poursuivies au-delà des pauses. Comme le disait un ouvrier : « On se lève à 4h30, on doit avoir la majoration de 40 % et les indemnités kilométriques ! ».

Cette revendication, reprise unanimement, était votée à main levée le lendemain par une assemblée, d'autant plus visible et audible que chacun avait à cœur de respecter la distanciation sociale. Rédigée avec le soutien de la CGT, elle était transmise dans la foule au chef du hangar, qui la comprenait, disait-il, tout en renvoyant sur la direction.

Mercredi 22, quasiment tous les travailleurs du hangar, y compris les



THE GOOD LIFE

intérimaires et les sous-traitants, se retrouvaient pour discuter de la suite à donner. Le jeudi, comme par hasard, le directeur du secteur, jusque-là en télétravail, passait dans le hangar. S'adressant à un travailleur, il s'est plaint de la crise économique majeure, et a laissé entendre que la solution envisagée par la direction, déjà au courant de

l'agitation en cours, était de permuter les équipes du matin et du soir.

À la veille du week-end, la revendication restait 40 % de majoration et les indemnités kilométriques pour les deux équipes, avec des travailleurs bien conscients qu'ils venaient de vivre une semaine pas comme les autres.

Correspondant LO

Air France : sept milliards de l'État, et combien d'emplois supprimés ?

Air France arrive aujourd'hui en tête des grandes entreprises auxquelles l'État ouvre largement sa bourse au prétexte de la crise sanitaire.

Dans un premier temps, il était question de cinq milliards. Ce sont sept milliards qu'il vient de lui accorder : trois milliards en direct comme actionnaire, plus une garantie étatique à 90 % pour le prêt de quatre milliards d'un pool bancaire. En outre, l'État néerlandais ajoute quatre autres milliards au pot commun du groupe Air France KLM, au titre de KLM. Air France, qui avoue disposer de six milliards de trésorerie, a donc de quoi voir venir.

Dans Le Journal du Dimanche du 26 avril, Ben Smith, le patron d'Air France KLM, a expliqué à quoi vont servir ces milliards. D'abord, à attendre que le trafic aérien revienne à son niveau d'avant la crise, ce qui pourrait prendre deux ans selon lui, les vols assurés actuellement ne l'étant qu'à hauteur de 2 à 3 % d'un mois d'avril « normal ». Ensuite, à assurer le règlement de dizaines d'avions neufs déjà commandés ainsi que la modernisation d'une autre partie de la flotte d'Air France. Enfin, à racheter éventuellement les avions,

voire des parts d'autres compagnies, car « dans toutes les crises, dit Ben Smith, les plus faibles disparaissent (et nous restons à l'affût) ».

Eh oui, derrière l'image que présentent les médias et le gouvernement d'une « compagnie qui ne peut pas disparaître », il y a la réalité de la concurrence capitaliste. KLM en sait quelque chose, elle qui fut avalée par Air France au début des années 2000, comme bien d'autres compagnies, notamment en Europe, passées à la même époque sous la coupe de prédateurs aux dents plus acérées, et généralement aux reins plus solides, grâce au soutien de leur État.

Quand Ben Smith dit rester à l'affût, c'est aussi les salariés de la compagnie qu'il a dans le collimateur. Il ne le dit pas aussi crûment, mais lui et son adjointe, la directrice-générale d'Air France, ne cessent de marteler dans des vidéos internes que les prêts de l'État « ne sont pas un chèque en blanc », que « nous allons devoir nous montrer à la hauteur de cette confiance »

du gouvernement. En clair, qu'il faudra ajuster sa ceinture, et la serrer au maximum.

Pour l'heure, Air France a obtenu de l'État qu'il accepte de passer le chômage partiel de 50 à 70 % du temps de travail jusqu'en décembre. En réalité, avec les arrêts pour raisons médicales ou de garde d'enfant, dans bien des secteurs de la compagnie – et d'abord parmi les 9 000 salariés des ateliers et hangars de la DGI (direction industrielle) à Roissy et Orly – le taux de présents n'atteint pas 10 %. Outre les cadres, on pourrait presque compter sur les doigts de la main les mécanos avion et les techniciens présents, d'ailleurs souvent deux ou trois jours seulement par semaine, pour effectuer des tâches d'entretien-maintenance, notamment des avions cloués au sol.

La compagnie y trouve évidemment son compte puisqu'elle fait prendre en charge ses salaires par l'État ou la Sécurité sociale, des salaires souvent fortement réduits du fait des primes qui ont sauté.

Selon la direction, ce n'est pas avant l'été que les travailleurs apprendront le



détail des mesures qu'elle a concoctées, même si un CSE central extraordinaire aura lieu le 28 avril où certaines annonces pourraient être faites. D'ores et déjà, le maître mot est de faire des économies partout où c'est possible. En transférant du personnel vers la filiale low cost Transavia, avec des conditions de salaire et de travail elles aussi low cost. En fermant des lignes interrégionales. En lançant un plan de départs volontaires pour réduire le personnel, sauf dans les ateliers et hangars où la direction dit craindre un sous-effectif

(il est vrai qu'elle a tellement supprimé de postes ces dernières années...). En s'en prenant au personnel de la filiale Hop! En supprimant des emplois dans les fonctions support des métiers (logistique, etc.), qui seraient sans doute externalisées, à Air France et dans ses filiales...

Ben Smith déclare que « cette crise doit être l'occasion pour Air France de se réformer ». Vu ce qu'il apparaît déjà de ce programme, il n'est pas sûr que les travailleurs vont se laisser « réformer ».

Correspondant LO

ADP – Roissy : l'unité des travailleurs, une nécessité vitale

Après s'être jetée sur les aides d'État dès le début du confinement, en faisant appel massivement au chômage partiel pour une durée de trois à six mois, la direction d'ADP a présenté un « plan d'économies sur la masse salariale ».

Le plan contient, entre autres, le non-remplacement des départs en retraite pendant six mois à un an, la suppression du jour de congé de Noël, l'instauration de deux jours de carence en cas d'arrêt-maladie, la suppression des heures supplémentaires ou encore la suppression des RTT acquis pendant la période de chômage partiel.

D'autre part, dans plusieurs secteurs, la direction a demandé à l'encadrement de prévoir le planning des équipes pour 2021 et 2022, avec et sans sous-traitance. Il est donc probable qu'elle commence par supprimer des postes attribués aux entreprises sous-traitantes, évitant ainsi le coût d'un plan de licenciements. D'ailleurs le directeur d'ADP ne s'en est pas caché : « En réalité, licencier nous coûte plus cher ».

Mais du côté des travailleurs, ça ne passe pas forcément. En maintenance, certains refusent de faire

le travail supplémentaire réalisé habituellement par des entreprises sous-traitantes : « Nous, on ne sait pas réparer les machines, c'est eux qui savent, je ne vois pas comment on va pouvoir s'en passer ».

Dans d'autres secteurs, ils ne veulent pas que leur charge de travail augmente encore plus : « On était déjà en sous-effectif avant, c'est bien pour ça qu'on avait besoin des sous-traitants, on en

aura encore besoin après ».

En travaillant côte à côte, chacun sait que le travail de l'autre est indispensable pour que l'aéroport fonctionne. Ce sont les intérêts capitalistes qui créent la sous-traitance, mettent les travailleurs dans des entreprises différentes, pouvant changer au gré des contrats remportés par l'une ou l'autre. Malgré cela, des liens se nouent. Face à la direction d'ADP qui aiguise ses couteaux et tente de diviser, se défendre passera par la lutte collective, quel que soit le logo apposé sur les vestes.

Correspondant LO



Hutchinson – Montargis : travailleurs volontaires ou non, même mépris patronal

Durant les semaines écoulées, à l'usine Hutchinson de Chalette-sur-Loing près de Montargis, la production de rondelles de bocaux, de durites, de tuyaux de climatisation, a été assurée par des volontaires dont les effectifs ont progressivement atteint 300 personnes.

Le 20 avril, la direction a mis un terme au volontariat et l'activité est maintenant prévue par roulement en fonction de la production.

Si des mesures de protection ont été prises, des masques et du gel étant mis à disposition, les conditions ne sont pas pour autant satisfaisantes : travailler toute la journée avec un masque et des lunettes dans des ateliers où il fait très chaud, c'est mission impossible.

La direction affirme que cette reprise de l'activité serait une bonne chose pour le moral des travailleurs, menacé selon elle par l'inactivité ! Mais se soucie-t-elle du moral de ceux qui ont été volontaires pendant des semaines, et qu'elle a remerciés avec deux jours de congé ? Ces miettes ne font pas le compte et sont vécues comme un mépris par les travailleurs volontaires, mais aussi par certains ex-confinés qui les ont rejoints !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Le programme du CNR: tromperies d'hier et d'aujourd'hui

Devant la crise sociale qui commence, la vague de licenciements déjà programmée, les milliards d'euros de cadeaux aux grandes entreprises qu'il faudra bien payer et les situations, comparables voire plus explosives encore, dans tous les pays du monde, les références au Conseil national de la Résistance (CNR) se multiplient du côté de la gauche, et pas seulement.

Du PCF au PS, de Mélenchon au porte-parole des Verts, le programme du CNR de 1943 est présenté comme le fondement d'une République sociale, parée de toutes les vertus et qui aujourd'hui encore pourrait tirer le pays d'un mauvais pas.

Le CNR et les gouvernements qui l'ont suivi voulaient d'abord éviter à la bourgeoisie française que la fin de la guerre ne débouche sur une crise révolutionnaire. Formé en 1943, fédérant les divers mouvements de résistance derrière De Gaulle, il voulait constituer l'appareil politique capable de prendre les rênes de l'État, une fois les armées allemandes parties et le régime de Vichy effondré. La bourgeoisie française, après avoir soutenu Pétain et fait ses affaires avec l'Allemagne, redoutait deux périls. D'une part, elle voulait garder son empire colonial en dépit de la volonté des peuples colonisés et de la concurrence américaine. D'autre part, unie en cela avec les impérialismes américain et britannique et la bureaucratie de Staline, elle voulait éviter une révolution sociale au sortir de la guerre et donc s'assurer de la continuité de l'État. Le

souvenir de la période révolutionnaire de 1917-1920 était encore cuisant. Le CNR réalisait donc l'union nationale de tous les partis de conservation sociale, mis à part les débris accrochés à Pétain qui n'avaient pas su changer d'uniforme à temps. De Gaulle en était la figure de proue, le PCF l'appareil réel, fort du dévouement de dizaines de milliers de militants aptes à influencer la classe ouvrière.

Le CNR, gaullistes compris, ne pouvait pas promettre de revenir aux jours d'avant, c'est-à-dire à une troisième République vermoulue, qui n'avait tenu aucune des promesses de 1936 et s'était honteusement transformée en «État français» sous Pétain. Il ne pouvait évidemment que promettre des jours heureux, dire qu'il rognerait les dents du capital, qu'il assurerait la liberté de la presse, la retraite des vieux travailleurs et les assurances sociales.

Son programme économique comprenait la nationalisation des industries clés, de l'énergie, des transports, des banques. Faire repartir l'économie le nécessitait et puis quelle meilleure façon de racheter aux grands patrons les secteurs à la fois sinistrés



Le gouvernement d'union nationale installé en 1944 ne reculait pas devant les massacres coloniaux, comme celui de Sétif en Algérie en mai 1945.

et indispensables et de leur permettre de reprendre leurs affaires avec des capitaux frais dans des secteurs neufs? Car les nationalisations furent payées rubis sur l'ongle.

Le CNR se transforma dès 1944 en gouvernement provisoire, avec des ministres du PCF et du PS, puis en gouvernement tout court après le débarquement du 6 juin et la progression des armées américaines. Grâce à l'union nationale, c'est-à-dire avant tout grâce au poids du PCF dans la classe ouvrière, la transition politique s'effectua sans difficulté. Les travailleurs furent remis au travail et durent serrer les dents pendant des années avant de retrouver, non pas

des jours heureux, mais des horaires normaux, la fin des cartes d'alimentation et des hébergements provisoires. Non seulement l'ordre social ne fut pas ébranlé, mais les colonies restèrent aux mains du capital français, par le fer et par le feu en Algérie, en Indochine, à Madagascar, pour ne citer que les répressions les plus sanglantes.

Les concessions verbales contenues dans la constitution de 1946, le droit au travail par exemple, n'ont jamais changé quoi que ce soit au sort des travailleurs. Les concessions, bien maigres à l'époque, comme le statut des fonctionnaires, la place faite aux syndicats dans les institutions et surtout

la Sécurité sociale sont en voie d'être détruites. En revanche la politique du CNR, c'est-à-dire essentiellement le ralliement des appareils ouvriers à la reconstruction du capitalisme, lui a remis le pied à l'étrier pour les décennies suivantes, avec leur cortège de calamités, jusqu'à la crise actuelle.

Alors, ressortir du placard aujourd'hui le programme du CNR, c'est proposer de recommencer ou de poursuivre la même politique pour toute une période, avec les mêmes résultats ou pire encore. Le système capitaliste a fait plus que son temps. On ne peut pas le rapetasser, il faut le renverser.

Paul Galois

Arabie saoudite : même sans le fouet, une dictature réactionnaire

La monarchie saoudienne a renoncé à la flagellation dans son système pénal, ont annoncé des médias locaux vendredi 24 avril après un communiqué de la très officielle Commission des droits humains du royaume.



Manifestation contre le régime.

Depuis plusieurs mois, la peine du fouet ne serait plus infligée après que la Cour suprême, dont les membres sont nommés par le roi, a ordonné son remplacement par des amendes ou des peines de prison. La flagellation pouvait être auparavant infligée en cas de meurtre, d'atteinte à l'ordre public ou de relations extra-conjugales. Ainsi, en 2014, le blogueur saoudien Raif Badawi avait été condamné à dix ans de prison et à recevoir 1000 coups de fouet pour insulte à l'Islam.

Mais même sans le fouet, le régime saoudien demeure une dictature particulièrement féroce. En 2019, les exécutions par décapitation au sabre n'ont jamais été aussi nombreuses, 184 selon Amnesty International. Depuis 2017, le nombre de

journalistes et de blogueurs derrière les barreaux a plus que triplé. La plupart d'entre eux sont en détention arbitraire et, selon Reporters sans frontières, la torture est presque systématique pour les prisonniers d'opinion. Des ONG ont dénoncé la mort en détention des suites d'un accident vasculaire cérébral d'un militant des droits de l'homme, Abdallah el-Hamid, condamné à onze ans de prison pour avoir rompu «l'allégeance au roi», selon Amnesty International.

En remisant officiellement le fouet au placard, la monarchie saoudienne voudrait se donner une image plus moderne ou, plus simplement, donner à ses alliés occidentaux un prétexte pour dire qu'elle évolue dans le bon sens.

Car les grandes puissances veulent continuer à faire des affaires avec ce régime dictatorial, parmi les plus réactionnaires de la planète, ne serait-ce que sur la question des droits des femmes encore quasi inexistantes. Elles veulent par exemple continuer à lui vendre des armes, lui permettant de mener une guerre longue et dévastatrice au Yémen. Pour les États-Unis, l'État saoudien constitue aussi un pilier de l'ordre impérialiste au Moyen-Orient et ils lui apportent un soutien inconditionnel. S'appuyer sur une dictature, aussi sanglante soit-elle, fait partie des méthodes habituelles des dirigeants d'un monde impérialiste qui, eux aussi, veulent maintenir la dictature de leur système injuste.

Boris Savin